

# Les responsabilités du Constructeur de Maisons Individuelles



## Objectifs

Connaître l'ensemble des obligations du constructeur de maisons individuelles et adopter les bons réflexes en cas de sinistre.

## Public

Professionnels de l'assurance, collaborateurs d'entreprises réalisant la construction de maisons individuelles (commerciaux, conducteurs de travaux, SAV, juristes et administratifs).

## Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance ou la construction de maisons individuelles.

## Programme

### I – le cadre juridique du contrat de construction de maisons individuelles

A- les exigences de la Loi du 19/12/1990

B- les pièces contractuelles

l'information précontractuelle  
la notice d'information légale  
conditions générales et particulières du CCMI  
les plans  
la notice descriptive  
l'étude de sol  
le Permis de construire  
l'assurance DO nominative  
la garantie de livraison  
le PV de réception

### II- les risques assurables

A- Les garanties financières

B- les Responsabilités du CMI

comprendre les mécanismes de garanties  
le risque juridique inhérent à la sous-traitance  
la RC professionnelle  
la RC décennale

### III - les sinistres

A- les sinistres "CRAC"

B- les autres sinistres

### Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

### Méthodes d'évaluation

cas pratique  
quiz  
brainstorming

## Modalités

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou [formation@apixel-conseil.com](mailto:formation@apixel-conseil.com)



### Clermont-Ferrand

28 et 29 mars 2024

14 et 15 novembre 2024

tarif HT : 1 290 € (déjeuner inclus)



### classes virtuelles

25 au 26 janvier 2024

3 au 4 octobre 2024

tarif HT : 990 €

complet  
complet



Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.